

Adopté en séance plénière du 14 septembre 2024

sar.regionreunion.com

















| PRÉAMBULE | 3 |
|--|----|
| QUI SOMMES NOUS ? | 5 |
| RAPPEL DE NOS SEQUENCES DE TRAVAIL | 7 |
| Plénière de lancement du 25 mai 2024 | |
| Atelier 1: L'installation du souhait | 8 |
| Atelier 2 : Le souhait partagé | 8 |
| Atelier 3 : La matérialisation du souhait | 88 |
| Plénière de mise en commun du 29 juin 2024 | |
| Plénière de clôture de ce 14 septembre 2024 | 9 |
| CARACTERISTIQUES DES BASSINS DE VIE DE LA REUNION | 10 |
| LES 41 PROPOSITIONS VOTEES EN PLENIERE DU 29 JUIN 2024 | 14 |
| > 10 propositions concernant la thématique « Ville, nature et mode d'habiter créole réunionnais* » | 15 |
| > 8 propositions concernant la thématique « Agriculture » | |
| > 6 propositions concernant la thématique « Energie et Déchets » | |
| > 5 propositions concernant la thématique « Eau » | |
| > 9 propositions concernant la thématique « Organisation territoriale et mobilité » | |
| > 3 propositions concernant la thématique « Gouvernance » | |
| ANNEXES | 21 |
| 1: Organisation spatio-temporelle des travaux | |
| 2 : Tableau récapitulatif des votes des propositions lors de la plénière de mise en commun des travaux de la Convention Citoyenne du SAR | |
| de mise en commun des travaux de la Convention Citoyenne au SAR | 24 |

PRÉAMBULE

PREAMBULE REDIGE PAR LES MEMBRES DE LA CONVENTION CITOYENNE (Laetitia BREGUI, Bénédicte DE LARICHAUDY, Clency HENRIETTE et Camille HERRBACH)

Zordi nou lé en 2024, nou poz un' pier po lo « travay ansanm pou La Rényon », pou sa lo SAR 2050 lé fait pou1er foi ek lantouraz domoun ek bann Réyoné, tout domoun konserné lé trakasé pou son lil domin.

Anou plantèr, anou gramoun, anou travayèr, anou domoun an kapasité (handicapés), anou la zénès, nout tout, nou areprézant La Rényon, nou ki abit la Rényon, la Rényon du milyon zabitàn, la Rényon de 2050.

Kosa nout plas dann domin La Rényon, ousa nou sa abité, koman nou sa bouzé, koman nou sa manzé, koman nou sa produi nout lénerzi.

Ala lo bann défis pou nout péi, ala kosa lo SAR, un schéma pou met en plas nout domin, osi pou prézèrv nout lil, prézèrv la natir épi tout son ékosistèm. Et ki sa i okipe sa ? anou mém, anou mém Rényoné, nou mém domoun isi.











PRÉAMBULE

ous, membres de la Convention Citoyenne 72 femmes et hommes de tout âge, issus des quatre coins de l'île de la Réunion, libres et indépendants de tout parti ou de toute influence, avons été sélectionnés par tirage au sort par un organisme indépendant ; pour participer à la révision du Schéma d'Aménagement Régional : le SAR 2050.

Nous ne sommes ni des experts, ni des spécialistes de l'élaboration du SAR, nous sommes des citoyennes et citoyens représentatifs de la mixité et la diversité du territoire réunionnais, qui reconnaissons l'urgence d'adopter des mesures concrètes et ambitieuses pour répondre aux besoins d'aménagement de notre région, tout en portant la voix et le rêve de chaque Réunionnais, de chaque Réunionnaise, au travers de cette Convention Citoyenne.

Préalablement, nous souhaitons rappeler la définition du SAR. Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le schéma d'aménagement régional, en abrégé, SAR, est un document qui fixe les orientations fondamentales à moyen terme en matière de :

- Développement durable
- Mise en valeur du territoire
- Protection de l'environnement

Le 1er SAR date de 1995 et a été révisé en 2011. Cela fait 30 ans qu'il détermine les différentes vocations des espaces du territoire et l'implantation des grands équipements et d'infrastructures de transport. Le SAR 2011 repose sur 2 priorités :

- 1. La protection des grands équilibres
- 2. La mise en œuvre d'une armature urbaine hiérarchisée

Aujourd'hui, la révision du SAR a été actée par le Conseil Régional et les travaux ont permis de mettre en exergue 5 grands défis que La Réunion doit relever :

- Habiter décemment la Réunion du million d'habitants,
- Se nourrir en local,
- Être un territoire productif,
- Assurer l'accès aux ressources,
- Mettre en œuvre l'autonomie énergétique et une économie circulaire

Nous avons travaillé du 25 mai au 29 juin 2024, nos débats furent passionnés et nos réflexions approfondies. Il est temps pour nous de partager avec vous les résultats de nos travaux.

Tout d'abord, nous tenons à exprimer notre profonde gratitude au Conseil Régional de nous avoir associés à cette démarche de démocratie participative pour une meilleure organisation de notre société et de nos façons de vivre, à l'horizon 2050.

Nous avons travaillé avec rigueur, en nous appuyant sur une charte de fonctionnement adoptée à l'unanimité. Par ailleurs, l'information et la formation assurées par des experts nous ont permis de travailler de façon éclairée.

La pluralité de la convention a enrichi nos discussions et nous a permis d'aborder les problématiques sous différents angles pour formuler des recommandations, des propositions, bref d'apporter notre pierre à l'édifice. A ce titre, les membres de la Convention Citoyenne plaident en faveur d'une Réunion plus solidaire, équilibrée et soucieuse des générations futures.

Très synthétiquement, les résultats de nos travaux portent sur plusieurs axes essentiels, à savoir :

- La transition énergétique : Nous proposons des mesures ambitieuses pour réduire notre dépendance aux énergies fossiles et promouvoir les énergies renouvelables.
- La mobilité durable : Afin de diminuer l'empreinte carbone des transports, nous recommandons le soutien aux modes de déplacement doux.
- L'accessibilité et l'inclusion : La mobilité doit être un droit pour

- L'agriculture et l'alimentation : Nous avons élaboré des propositions pour préserver les zones agricoles et développer une agriculture basée sur des pratiques agroécologiques.
- La biodiversité et les écosystèmes : La préservation de notre biodiversité est une priorité.
- L'écologie : Nous avons mis l'accent sur l'importance de garantir que la transition écologique soit équitable et bénéficie à tous, sans laisser personne de côté.
- le logement et l'emploi : la construction des habitats futurs dans le respect de l'architecture créole et de notre patrimoine culturel ; l'extension des centres-villes vers les mi-pentes pour libérer le littoral ; l'urbanisation des dents creuses ; la mise en place d'infrastructures pour les personnes âgées dans les 24 communes ; l'interdiction de toute artificialisation des terres grâce aux réhabilitations des friches commerciales, artisanales ou industrielles ; une gestion durable des forêts ; la création de ceintures maraichères autour des pôles ; une limitation de la consommation d'énergie dans tous les secteurs.
- La transformation de l'outil de production : Notre ambition est de favoriser l'économie circulaire en matière de conception, production, réemploi, recyclage des produits et de gestion des déchets ainsi que d'accélérer la mise en œuvre de ces mesures en mettant en place des incitations et des sanctions.
- L'environnement : Nous souhaitons une meilleure application des politiques publiques environnementales et leur évaluation pour les rendre plus efficaces.
- Les zones d'intérêts économiques : nous souhaitons développer des commerces de proximité dans les zones d'habitation pour réduire les déplacements.
- L'éducation : nous voulons, promouvoir et apprendre les comportements écoresponsables dès le plus jeune âge et tout au long de la vie, en faisant de l'éducation, de la formation et de la sensibilisation des leviers d'action responsable.

Ces recommandations ne sont pas seulement des idées car elles viennent s'imbriquer dans les Etats Généraux des Mobilités qui ont permis de dresser un état des lieux exhaustif des enjeux et des attentes en matière de mobilités. Elles sont donc les fruits d'un travail collectif rigoureux basées sur des données factuelles et une écoute attentive des besoins des Réunionnais.

Nous les adressons à nos décideurs politiques en insistant pour qu'elles soient respectées et utilisées efficacement dans les futures décisions en matière d'aménagement pour le bien-être des habitants de notre territoire.

Nous tenons également à remercier tous les experts et les facilitateurs qui nous ont accompagné(e)s tout au long de ce processus. Depuis le début de cette aventure, vous avez été une source d'inspiration pour nous. Vos conseils, votre expertise et disponibilité ont été des piliers sur lesquels nous avons pu compter à chaque étape. Sans votre aide précieuse, beaucoup de ce que nous avons accompli aurait été tout simplement impossible.

Fort de cette expérience concluante de participation citoyenne, nous recommandons vivement de conduire ce genre de consultation autant que cela soit possible. Dans la même logique, nous, citoyennes, citoyens, souhaitons vivement qu'une délégation citoyenne soit employée à une veille active des projections et projets mis en place pour la Réunion.

En conclusion, permettez-nous de dire combien nous sommes fiers du travail accompli. Nous avons prouvé que la voix des citoyennes et citoyens Réunionnais peut résonner avec force et clarté, et que nous sommes capables de nous mobiliser pour répondre aux enjeux les plus pressants de notre temps.

Alon met ansanm pou aranz pou lo mié posib nout territoire pou nout zanfan.

Mersi a zot tout!

QUI SOMMES Nous sor tirés au des quel

Nous sommes 60 membres citoyens titulaires et 12 suppléants tirés au sort et représentatifs de la société réunionnaise venus des quatre bassins de vie de La Réunion :

| NOMBRE | NOMS | PRENOMS |
|--------|------------------|----------------------|
| 1 | ADAMA-MALATCHIMY | KEVIN |
| 2 | BARBE ROBERT | CINDY |
| 3 | BARRET | HENRI PAUL |
| 4 | BARRET | YOHANN |
| 5 | BEGUE | FRANCK |
| 6 | BIENAIMÉ | ANNA |
| 7 | BOYER | LYSBIE |
| 8 | BREGUI | WANÉ LAETITIA OLIVIA |
| 9 | CARDIA | JANY DAMIEN |
| 10 | CERVEAU | FRANCINE |
| 11 | CHANE YOU KAYE | NOELINE |
| 12 | COMERSAMY | JEAN ROBERT |
| 13 | DE LARICHAUDY | BÉNÉDICTE |
| 14 | DELELA ROYER | PASCALINE |
| 15 | DERFLA | MAEVA |
| 16 | ESPÉRANCE | JEAN CHRISTOPHE |
| 17 | ETHEVE | JOEL PAUL |
| 18 | FONTAINE | ANNE-LAURE |
| 19 | GÉRARD | YVETTE |
| 20 | GRONDIN | LUCIEN JEAN RAYMOND |
| 21 | HENRIETTE | CLENCY |
| 22 | HENRY | GRÉGORY |
| 23 | HERRBACH | CAMILLE |
| 24 | HOAREAU | JEAN-CHRISTOPHE |
| 25 | HUET | CLARISSE |
| 26 | IDMONT | CORENTIN |
| 27 | KEDZIA | BARBARA |
| 28 | LA PORTE | GILBERT |
| 29 | LATCHOUMY | JEAN DAVID |
| 30 | LAURET | ANAIS |
| 31 | LAURET | MARIE DELPHINE |
| 32 | LEBON | THOMAS |
| 33 | LEICHNIG | NADINE |
| 34 | LEPINAY MANSOOR | ROUXANA |
| 35 | MAILLOT | PATRICK |

QUI SOMMES NOUS ?

| NBRE | NOMS | PRENOMS |
|------|---------------|-------------------|
| 36 | MANGATA | EVELYNE |
| 37 | MARIE- LOUISE | RAISSA |
| 38 | MARVILLIERS | CLAUDE |
| 39 | MATITI | JIMMY |
| 40 | MERANCIENNE | ADELINE |
| 41 | MOTTÉ | MAGALIE |
| 42 | MOUKINE | MARIE SANDRINE |
| 43 | MOULOUMA | AUDREY |
| 44 | MOUTOUSSAMY | AMANDINE |
| 45 | NIRLO THOMAS | NOHA |
| 46 | NORMANDIE | SANDRINE |
| 47 | NOTTER | JEAN-CYRILLE |
| 48 | PAYET | PATRICIA |
| 49 | POINY-TOPLAN | JESSIA |
| 50 | POTIN | JEAN MARIE |
| 51 | RAMDAS | ANASTASIA |
| 52 | RAMOUNE | CORINE |
| 53 | RELLIAUD | GILLES |
| 54 | RIMLINGER | JEAN-CLAUDE |
| 55 | SADOUN | HERVÉ |
| 56 | SOUTON | THIERRY |
| 57 | VAULDIN | NOÉMIE |
| 58 | VIDOT | ALEXANDRE |
| 59 | VIGNEAU | FRANCOIS EMMANUEL |
| 60 | WICQUART | LAURA |

RAPPEL DE NOS SEQUENCES DE TRAVAIL



//RAPPEL DE NOS SEQUENCES DE TRAVAIL

→ PLÉNIÈRE DE LANCEMENT DU 25 MAI 2024

La plénière de lancement a marqué le début de notre engagement au sein de la Convention Citoyenne. Cette session inaugurale visait à insuffler une dynamique positive et à créer une atmosphère propice à la coopération. Son déroulement a été pensé pour nous transmettre les notions clés, nous permettant ainsi de formuler, lors des ateliers, des avis et propositions argumentés et enrichis par nos nouvelles connais-

À la suite de cette plénière, nous nous sommes répartis en quatre commissions, une par bassin de vie, afin de travailler en ateliers. Au sein de ces ateliers (trois au total), chaque contribution a été entendue et chaque avis a compté.

→ ATELIER 1: L'INSTALLATION DU SOUHAIT

Nous avons commencé par élaborer un blason pour chaque bassin de vie, fixant :

- la devise,
- les richesses, les ressources et les forces existantes,
- les inspirations,
- le symbole et l'image de chacune des bassins de vie.

Ce premier atelier nous a permis d'aborder trois thèmes :

- La manière d'habiter (la ville/le quartier),
- Le triptyque travail/loisirs/logement,
- L'aménagement durable.

→ ATELIER 2 : LE SOUHAIT PARTAGÉ

Chaque commission a travaillé sur le choix d'actions phares permettant de faire émerger une vision collective pour La Réunion 2050. Ces actions ont été déclinées en fiche-action, mettant en avant :

- La description de l'idée/action,
- Les ressources nécessaires,
- Les moyens à mettre en œuvre ou à éviter pour y parvenir,
- La manière dont l'action répondait aux défis du SAR,
- Les obstacles potentiels.

→ ATELIER 3: LA MATÉRIALISATION DU SOUHAIT

L'atelier 3 a été conçu pour approfondir les concepts et notions explorés lors des deux premiers ateliers, en se concentrant sur les thématiques et enjeux majeurs pour la révision du Schéma d'Aménagement Régional (SAR).

Nous avons notamment tenté de définir et caractériser le « mode d'habiter créole réunionnais » dont il a été souvent question dans nos échanges.

Par ailleurs, un exercice de spatialisation a été réalisé pour planifier les besoins futurs en logements, grandes infrastructures et zones d'activités dans la perspective du million d'habitants d'ici 2050 et en tenant compte des dynamiques locales.

Suite à ces ateliers, la plénière de mise en commun a eu lieu.

//RAPPEL DE NOS SEQUENCES DE TRAVAIL

→ PLÉNIÈRE DE MISE EN COMMUN DU 29 JUIN 2024

La matinée a été dédiée à la présentation des travaux des ateliers par chaque commission. Les propositions communes ont ensuite été regroupées par thématiques par les facilitateurs (services de la Région et agence Zoorit). Les 43 propositions issues de cet exercice de synthèse ont fait l'objet de discussions, d'amendements et d'un vote durant toute l'après-midi.

Ces délibérations ont conduit à l'adoption de 41 propositions sur les 43 par les 55 titulaires votants. Les détails des délibérations sont présentés dans l'annexe 3, illustrant nos convergences tout en respectant la diversité de nos opinions. Ces 41 propositions adoptées ont été regroupées en six grandes thématiques, détaillées dans la dernière partie de ce rapport.

→ PLÉNIÈRE DE CLÔTURE DE CE 14 SEPTEMBRE 2024

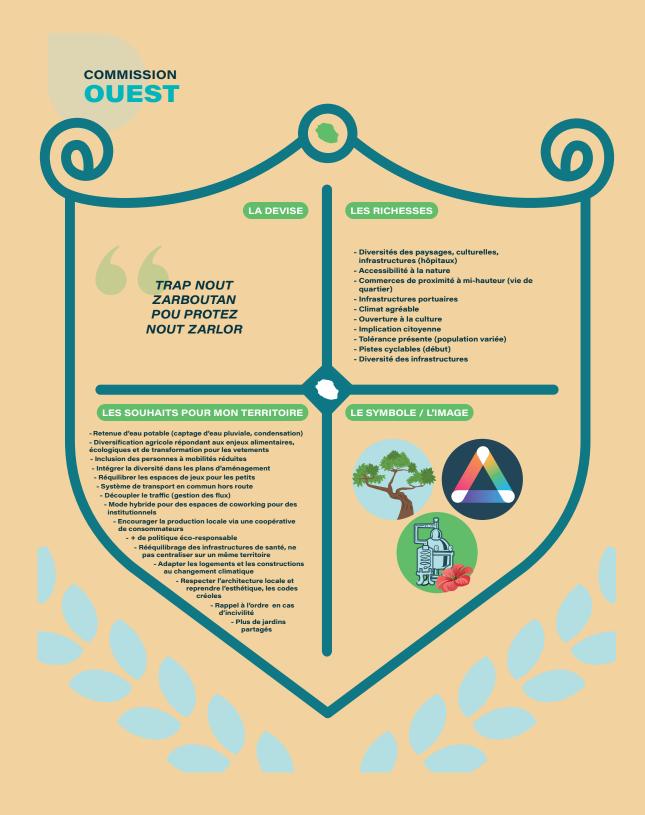
Enfin, la plénière de clôture est l'occasion d'approuver formellement le présent rapport et de restituer les travaux de la Convention Citoyenne à la Présidente de Région et aux élus impliqués dans la démarche. Le rapport de la Convention Citoyenne du SAR est ainsi remis en séance à la Présidente de Région.













PROPOSITIONS VOTÉES EN PLÉNIÈRE du 29 juin 2024

sar.regionreunion.com











1.

S'inspirer des codes esthétiques créoles, et adapter l'architecture au climat (matériaux biosourcés, géosourcés, recyclés, intégration paysagère...) et au mode de vie tropical réunionnais. Lutter contre l'uniformisation des villes, constructions et la banalisation du paysage

2.

Assurer l'inclusivité et l'accessibilité universelle des logements, des services et des espaces publics, notamment pour les personnes en situation de handicap et adapter les aménagements, les constructions et l'offre de service au vieillissement de la population

3.

Végétaliser (arbres, forêt urbaine...) la ville pour lutter contre la chaleur, nourrir ses habitants, offrir un paysage et espaces de vie agréable et préserver l'environnement. Désimperméabiliser les sols

4.

Lutter contre l'habitat indigne 5.

Assurer les liens intergénérationnels et culturels, une mixité sociale, aux différentes échelles (immeuble, quartier, ville)

6.

Développer les logements collectifs en lien avec le déploiement d'une offre de services de proximité (commerces, santé, espaces de co-working institutionnels ...), de services communs en pieds d'immeuble (ex : salle commune pour événements intergénérationnels)

7.

Optimiser les constructions existantes et l'usage des friches avant d'ouvrir de nouveaux espaces d'urbanisation et reconquérir les logements vacants

8.

Développer une offre de logements adaptées au mode de vie et d'habiter créole/réunionnais sous la forme de petits collectifs offrant l'accès à un espace extérieur privatif, l'accès à des espaces communs, mutualisables, des espaces partagés (kiosque, poulaillers, feu de bois, espaces de détente et paysager et jeux pour enfants) et des espaces publics végétalisés

9.

Ne plus autoriser de nouveaux centres commerciaux d'hypermarché, de fast-food et **favoriser les commerces de proximité** 10.

Limiter l'étalement urbain. Encourager la diversité et la mixité des formes urbaines (maisons, immeubles) et dégager des espaces de pleine terres, végétalisés, et d'autres usages au sol



11.

Favoriser les circuits courts et réduire les importations agricoles

12.

Assurer une fonction nourricière des espaces public et privés : développer les espaces publics à vocation nourricière (arbres fruitiers etc.) et les jardins partagés et permettre la création de jardins éducatifs pour l'apprentissage de l'agroécologie et la production alimentaire

13.

Favoriser la diversification agricole et limiter/réduire la monoculture en développant les nouvelles formes d'agriculture (aquaponie, hydroponie, agroforesterie, riziculture, agriculture urbaine, ferme verticale), les cultures consommées au quotidien (oignons, ail, riz...) tout en développant les productions agricoles à forte valeur ajoutée : cacao, thé, vanille, café...

14.

Garantir la fonction agricole des espaces cultivés et la pérennité de l'agriculture locale en encadrant les constructions et installations nécessaires à l'exploitation et la production agricole et en évitant l'urbanisation et le changement de vocation des terres arables

15.

Créer des organisations et des chaînes logistiques complètes
pour favoriser l'autosuffisance alimentaire (semence, culture, transformation,
vente du produit, transports, formation des agriculteurs
à de nouvelles pratiques plus vertueuses)

16.

Permettre la pratique de l'agriculture urbaine sur tous les délaissés possibles : dents creuses, etc



Favoriser l'agriculture raisonnée et les exploitations agricoles de taille raisonnable

18.

Favoriser les cultures résistantes, adaptées au changement climatique et à chaque micro-climat









19.

Assurer l'intégration des énergies renouvelables et locales dans tout nouveau projet et parcs existants (panneaux solaires sur les centres commerciaux, bâtiments et les parkings).

Fixer des objectifs et limites d'impact carbone par projet

20.

Favoriser l'économie circulaire

(cette proposition doit s'appliquer à toutes les thématiques)

21.

Faire du développement des énergies Renouvelables locales un levier de développement économique, industriel de l'île et développer l'expertise locale en la matière

22.

Développer l'autoconsommation, autonomie et sobriété énergétique à toutes les échelles (bâtiment, quartiers, agglomérations), notamment à travers le déploiement des panneaux solaires, les constructions bioclimatiques et le déploiement de smart grid

23.

Évaluer le potentiel de déploiement des nouvelles énergies renouvelables et de moyens de stockage (géothermie, biogaz, hydrogène, biomasse, éolien, hydraulique, énergie marine), valoriser le potentiel d'énergie verte de chaque bassin de vie pour atteindre l'autonomie énergétique



Rechercher et développer des complémentarités et mutualisation dans le traitement de nos déchets à l'échelle des iles de l'Océan Indien



25.

Garantir l'égal accès à une eau de qualité et sécurisée sur l'ensemble du territoire et une gestion équilibrée de la ressource

26.

Renforcer les dispositifs de lutte contre la pollution des sols et des nappes

27.

Généraliser une gestion durable et intégrée des eaux pluviales : développer les systèmes de phyto-épuration dans les aménagements publics et privés pour favoriser l'infiltration, préserver la ressource eau, préserver les sols et la biodiversité

28.

Développer la réutilisation des eaux usées traitées et la récupération des eaux de pluie, y/c pour l'usage des sanitaires

29.

Permettre la réalisation d'installation de stockage pour prévenir les périodes de sécheresse





30.

Redynamiser l'Est et les Hauts notamment en assurant un accès aux services (santé, éducation, loisir, et services public) ...

31.

Mieux répartir les nouveaux espaces économiques de manière à favoriser l'égalité d'accès à l'emploi, aux services et aux commerces sur tout le territoire

32.

Limiter les déplacements contraints, développer la ville « marchable », du quart d'heure permettant un accès facilité aux services, emplois, logement, loisirs, culture, sport, éducation.

33.

Permettre le déploiement d'un transport ferré respectueux de l'environnement, 100% décarboné faisant le tour de l'île (excepté la zone est du volcan) permettant un arrêt dans chaque ville et connecté au réseau d'agglomération

34.

Maintenir et développer les zones tampon naturelles et agricoles entre les zones urbanisées

35.

Permettre la multimodalité et développer des solutions de transports adaptées aux caractéristiques des territoires entre le littoral les mi pentes et les hauts (téléphériques, ...)

36.

Limiter les constructions sur les villes déjà très denses. Limiter la pression sur le littoral.

Favoriser la densification des mi-pentes. Limiter les hauteurs de constructions
dans les Hauts qui doivent rester des espaces de respiration et favoriser
leur intégration dans l'environnement

37.

Limiter le tout voiture. Donner la priorité aux mobilités douces



Étudier le transport maritime comme transport en commun et pour le fret



39.

Mise en place d'une instance de suivi et assurer l'information et la participation citoyenne dans la mise en œuvre du SAR et les différentes politiques d'aménagement

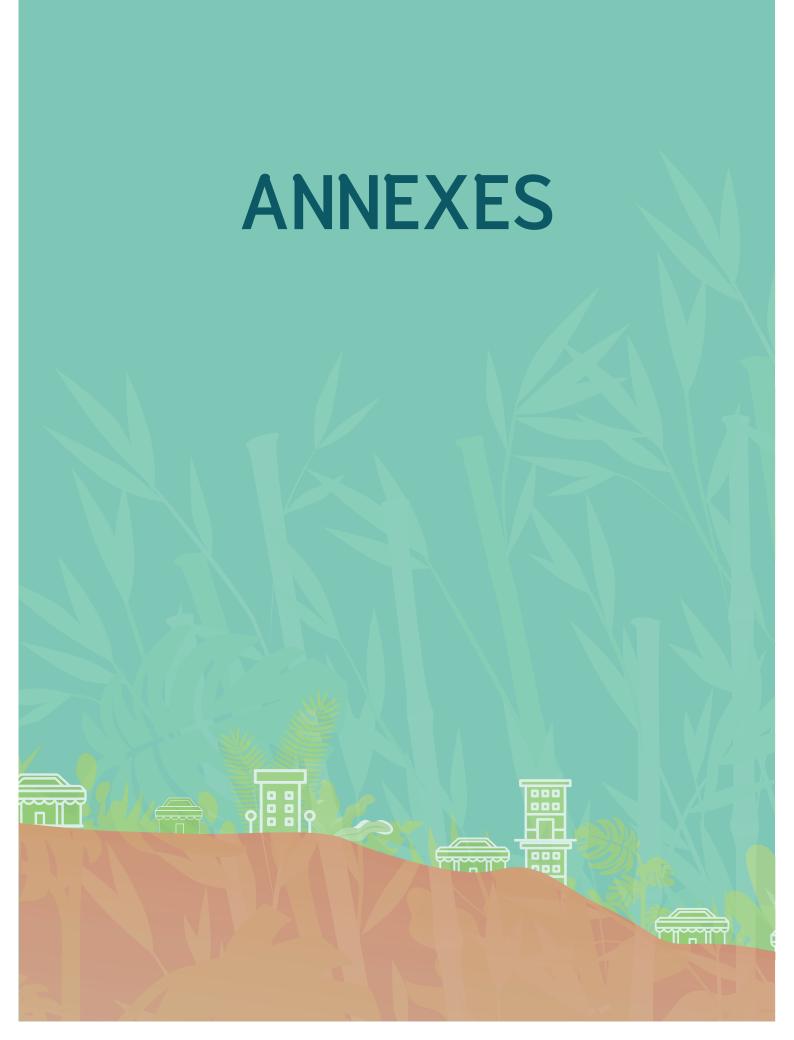
40.

Développer la participation citoyenne dans la conception et la mise en œuvre des aménagements (chantiers participatifs...)

41.

"Lab'Island": Mieux diffuser, informer sur les bonnes pratiques et initiatives locales et mettre à disposition du public les outils cartographiques (Marketing territorial)





//1: ORGANISATION SPATIO-TEMPORELLE DES TRAVAUX

| Dates | Tpes de travaux | Lieux | Horaires |
|-----------------------|-----------------------|---|---------------|
| Samedi 25 Mai 2024 | Plénière de lancement | Région-Hémicycle | 09h00 - 16h00 |
| Lundi 03 juin 2024 | Atelier 1 SUD | Campus Pro Océan Indien-Salle bleue Campus Pro de l'Océan Indien au 49 Rue Du Père Lafosse - Saint- | 16h30 - 19h00 |
| Mardi 04 juin 2024 | Atelier 1 EST | Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR Est) au 3 Rue des Glaieuls - Saint-Benoît | 16h30 - 19h00 |
| Mercredi 05 juin 2024 | Atelier 1 NORD | Région - Annexe - Salle 1 Hôtel de Région au 5 Avenue René Cassin - Saint- Denis 97490 | 16h30 - 19h00 |
| Jeudi 06 juin 2024 | Atelier 1 OUEST | CIMENDEF - Salle au niveau 2 CIMENDEF à l'Angle des rues Mangalon et Chaussée Royale - Saint-Paul | 16h30 - 19h00 |
| Lundi 10 juin 2024 | Atelier 2 SUD | Campus Pro Océan Indien-Salle bleue Campus Pro de l'Océan Indien au 49 Rue Du Père Lafosse - Saint- | 16h30 - 19h00 |
| Mardi 11 juin 2024 | Atelier 2 EST | Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR Est) au 3 Rue des Glaieuls - Saint-Benoît | 16h30 - 19h00 |
| Mercredi 12 juin 2024 | Atelier 2 NORD | Région - Annexe - Salle 1 Hôtel de Région au 5 Avenue René Cassin - Saint- Denis 97490 | 16h30 - 19h00 |
| Lundi 17 juin 2024 | Atelier 3 SUD | Campus Pro Océan Indien-Salle bleueCampus Pro de l'Océan Indien au 49 Rue Du Père Lafosse - | 16h30 - 19h00 |

//1: ORGANISATION SPATIO-TEMPORELLE DES TRAVAUX

| Mercredi 19 juin 2024 | Atelier 3 NORD | Région - Annexe - Salle 1 Hôtel de Région au 5 Avenue René Cassin - Saint- Denis 97490 | 16h30 - 19h00 |
|--------------------------|-------------------------------|---|---------------|
| Dates | Tpes de travaux | Lieux | Horaires |
| Jeudi 20 juin 2024 | Atelier 2 OUEST | CIMENDEF - Salle au niveau 2 CIMENDEF à l'Angle des rues Mangalon et Chaussée Royale - Saint-Paul | 16h30 - 19h00 |
| Jeudi 27 juin 2024 | Atelier 3 OUEST | CIMENDEF - Salle au niveau 2 CIMENDEF à l'Angle des rues Mangalon et Chaussée Royale - Saint-Paul | 16h30 - 19h00 |
| Samedi 29 juin 2024 | Plénière de Mise en Commun | Région-Hémicycle | 09h00 - 16h00 |
| Samedi 14 septembre 2024 | Plénière de clôture | Région-Hémicycle | 09h00 - 13h00 |

Annexe 2 : Résultats du vote des propositions de la Convention Citoyenne lors de la plénière du 29 juin 2024

| | Propositions communes thématique Ville, Nature et mode d'habiter créole réunionnais | | Pour | Abstention | Contre |
|-----|--|-------------------|------|------------|--------|
| P1 | Développer une offre de logements adaptées au mode de vie et d'habiter créole/réunionnais sous la forme de petits collectifs offrant l'accès à un espace extérieur privatif, l'accès à des espaces communs, mutualisables, des espaces partagés (kiosque, poulaillers, feu de bois, espaces de détente et paysager et jeux pour enfants) et des espaces publics végétalisés. | 55 | 50 | 2 | 3 |
| P2 | Développer les logements collectifs en lien avec le déploiement d'une offre de services de proximité (commerces, santé, espaces de co- working institutionnels), de services communs en piedsd'immeuble (ex : salle commune pour événements intergénérationnels) | 55 | 53 | 1 | 1 |
| Р3 | Assurer les liens intergénérationnels et culturels, une mixité sociale, aux différentes échelles (immeuble, quartier, ville) | 55 | 54 | 1 | 0 |
| P4 | Limiter l'étalement urbain. Encourager la diversité et la mixité des formes (maisons, immeubles) et dégager des espaces de pleine terres, végétalisés, et d'autres usages au sol | 55 | 47 | 6 | 2 |
| P5 | Végétaliser (arbres, forêt urbaine) la ville pour lutter contre la chaleur, nourrir ses habitants, offrir un paysage et espaces de vie agréable et préserver l'environnement. Désimperméabiliser le littoral | 55 | 55 | 0 | 0 |
| P6 | Assurer l'inclusivité et l'accessibilité universelle des logements, des services et des espaces publics, notamment pour les personnes en situation de handicap et adapter les aménagements, les constructions et l'offre de service au vieillissement de la population. | 55 | 55 | 0 | 0 |
| P7 | S'inspirer des codes esthétiques créoles, et adapter l'architecture au climat (matériaux biosourcés, géosourcés, recyclés, intégration paysagère) et au mode de vie tropical réunionnais. Lutter contre l'uniformisation des villes,constructions et la banalisation du paysage | 55 | 55 | 0 | 0 |
| P8 | Ne plus autoriser de nouveaux centres commerciaux d'hypermarché, de fast-food et favoriser les commerces de proximité | 55 | 50 | 4 | 1 |
| Р9 | Optimiser les constructions existantes et l'usage des friches avant d'ouvrir de nouveaux espaces d'urbanisation et reconquérir les logements vacants | 55 | 52 | 2 | 1 |
| P10 | Lutter contre l'habitat indigne | 55 | 55 | 0 | 0 |
| | Propositions communes thématique Agriculture | Nombre de votants | Pour | Abstention | Contre |
| P11 | Assurer une fonction nourricière des espaces public et privés: développer les espaces publics à vocation nourricière (arbres fruitiers etc.) et les jardins partagés et permettre la création de jardins éducatifs pour l'apprentissage de l'agroécologie et la production alimentaire | 55 | 55 | 0 | 0 |



| P12 | Garantir la fonction agricole des espaces cultivés et la pérennité de l'agriculture locale en encadrant les constructions et installations nécessaires à l'exploitation et la production agricole et en évitant l'urbanisation et le changement de vocation des terres arables | 55 | 53 | 1 | 1 |
|-----|---|-------------------|------|------------|--------|
| P13 | Favoriser la diversification agricole et limiter/réduire la monoculture en développant les nouvelles formes d'agriculture (aquaponie, hydroponie, agroforesterie, riziculture, agriculture urbaine, ferme verticale), les cultures consommées au quotidien (oignons, ail, riz) tout en développant les productions agricoles à forte valeur ajoutée : cacao, thé, vanille, café | 55 | 53 | 1 | 1 |
| P14 | Favoriser les circuits courts et réduire les importations agricoles | 55 | 55 | 0 | 0 |
| P15 | Permettre la pratique de l'agriculture urbaine sur tous les délaissés possibles : dents creuses, etc. | 55 | 51 | 4 | 0 |
| P16 | Favoriser les cultures résistantes, adaptées au changement climatique et à chaque micro-climat. | 55 | 39 | 12 | 4 |
| P17 | Favoriser l'agriculture raisonnée et les exploitations agricoles de taille raisonnable | 55 | 49 | 5 | 1 |
| P18 | Créer des organisations et des chaînes logistiques complètes pour favoriser l'autosuffisance alimentaire (semence, culture, transformation, vente du produit, transports, formation des agriculteurs à de nouvelles pratiques plus vertueuses) | 55 | 52 | 3 | 0 |
| | Propositions communes thématique Energie et Déchets | Nombre de votants | Pour | Abstention | Contre |
| P19 | Assurer l'intégration des énergies renouvelables et locales dans tout nouveau projet et parcs existants (panneaux solaires sur les centres commerciaux, bâtiments et les parkings). Fixer des objectifs et limites d'impact carbone par projet. | 55 | 55 | 0 | 0 |
| | | | | | |
| P20 | Développer l'autoconsommation, autonomie et sobriété énergétique à toutes les échelles (bâtiment, quartiers, agglomérations, île), notamment à travers le déploiement des panneaux solaires, les constructions bioclimatiques et le déploiement de smart grid | 55 | 49 | 6 | 0 |



| P22 | Évaluer le potentiel de déploiement des nouvelles énergies renouvelables et de moyens de stockage (géothermie, biogaz, hydrogène, biomasse, éolien, hydraulique, énergie marine), valoriser le potentiel d'énergie verte de chaque bassin de vie pour atteindre l'autonomie énergétique | 55 | 48 | 6 | 1 |
|-----|---|-------------------|------|------------|--------|
| P23 | Rechercher et développer des complémentarités et mutualisation dans le traitement de nos déchets à l'échelle des iles de l'Océan Indien | 55 | 35 | 8 | 12 |
| P24 | Favoriser l'économie circulaire | 55 | 55 | 0 | 0 |
| | Propositions communes thématique Eau | Nombre de votants | Pour | Abstention | Contre |
| P25 | Garantir l'égal accès à une eau de qualité et sécurisée sur l'ensemble du territoire et une gestion équilibrée de la ressource. | 55 | 54 | 1 | 0 |
| P26 | Développer la réutilisation des eaux usées traitées et la récupération des eaux de pluie, y/c pour l'usage des sanitaires | 55 | 52 | 3 | 0 |
| P27 | Permettre la réalisation d'installation de stockage pour prévenir les périodes de sécheresse | 55 | 49 | 6 | 0 |
| P28 | Généraliser une gestion durable et intégrée des eaux pluviales : développer les systèmes de phyto-épuration dans les aménagements publics et privés pour favoriser l'infiltration, préserver la ressource eau, préserver les sols et la biodiversité | 55 | 52 | 3 | 0 |
| P29 | Renforcer les dispositifs de lutte contre la pollution des sols et des nappes | 55 | 54 | 1 | 0 |
| | Propositions communes thématique Organisation Territoriale et Mobilité | Nombre de votants | Pour | Abstention | Contre |
| P30 | Permettre le déploiement d'un transport ferré respectueux de l'environnement, 100% décarboné faisant le tour de l'île (excepté la zone est du volcan) permettant un arrêt dans chaque ville et connecté au réseau d'agglomération | 55 | 53 | 2 | 0 |
| P31 | "Limiter le tout voiture. Donner la priorité aux mobilités douces | 55 | 49 | 5 | 1 |
| P32 | Limiter les déplacements contraints, développer la ville « marchable », du quart d'heure permettant un accès facilité aux services, emplois, logement, loisirs, culture, sport, éducation. | 55 | 53 | 2 | 0 |
| P33 | Étudier le transport maritime comme transport en commun et pour le fret | 55 | 44 | 7 | 4 |
| P34 | Permettre la multimodalité et développer des solutions de transports adaptées aux caractéristiques des territoires entre le littoral les mi pentes et les hauts (téléphériques,) | 55 | 50 | 4 | 1 |



| P35 | Mieux répartir les nouveaux espaces économiques de manière à favoriser l'égalité d'accès à l'emploi, aux services et aux commerces sur tout le territoire | 55 | 54 | 1 | 0 |
|-----|---|-------------------|------|------------|--------|
| P36 | Limiter les constructions sur les villes déjà très denses. Limiter la pression sur le littoral. Favoriser la la densification des mi-pentes. Llimiter les hauteurs de constructions dans les Hauts qui doivent rester des espaces de respiration et favoriser leur intégration dans l'environnement | 55 | 49 | 5 | 1 |
| P37 | Redynamiser l'Est et les Hauts notamment en assurant un accès aux services (santé, éducation, loisir, et services public) | 55 | 54 | 1 | 0 |
| P38 | Maintenir et développer les zones tampon naturelles et agricoles entre les zones urbanisées | 55 | 53 | 2 | 0 |
| | Propositions communes thématique Gouvernance | Nombre de votants | Pour | Abstention | Contre |
| P39 | Mise en place d'une instance de suivi et assurer l'information et la participation citoyenne dans la mise en œuvre du SAR et les différentes politiques d'aménagement | 55 | 53 | 1 | 1 |
| P40 | Développer la participation citoyenne dans la conception et la mise en œuvre des aménagements (chantiers participatifs) | 55 | 52 | 2 | 1 |
| P41 | "Lab'Island": Mieux diffuser, informer sur les bonnes pratiques et initiatives locales et mettre à disposition du public les outils | 55 | 49 | 4 | 2 |

